

Allemagne : la transition éducation/formation/emploi

Werner Zettelmeier

Le Contrat premier emploi (CPE) et la difficile transition éducation/formation/emploi des jeunes sont au cœur du débat français. En dépit d'une apparente convergence quant au nombre absolu des chômeurs de moins de 25 ans, la comparaison avec l'Allemagne fait apparaître des différences structurelles notables. Tout d'abord, le chômage des jeunes Allemands n'a que peu de ce chômage d'insertion qui frappe une large partie des jeunes Français au seuil de leur entrée dans la vie active. Il concerne pour l'essentiel une population spécifique (du moins à l'ouest), la plupart du temps en échec scolaire ou de formation. Les mesures en faveur des jeunes en difficulté se concentrent dès lors sur ces populations, qu'elles cherchent à rendre 'intégrables' via une formation pré-professionnelle et un accompagnement psycho-pédagogique, si nécessaire. On cherche donc moins outre-Rhin à mettre en emploi les jeunes au chômage (ou en échec) ; on s'efforce plutôt de leur donner des outils, parmi lesquels la formation en apprentissage tient une place de choix en raison de sa forte reconnaissance sociale et de ses taux d'embauche, somme toute, élevés. C'est avec une formation valorisée que les jeunes pourront par la suite plus facilement eux-mêmes organiser leur insertion dans la vie professionnelle

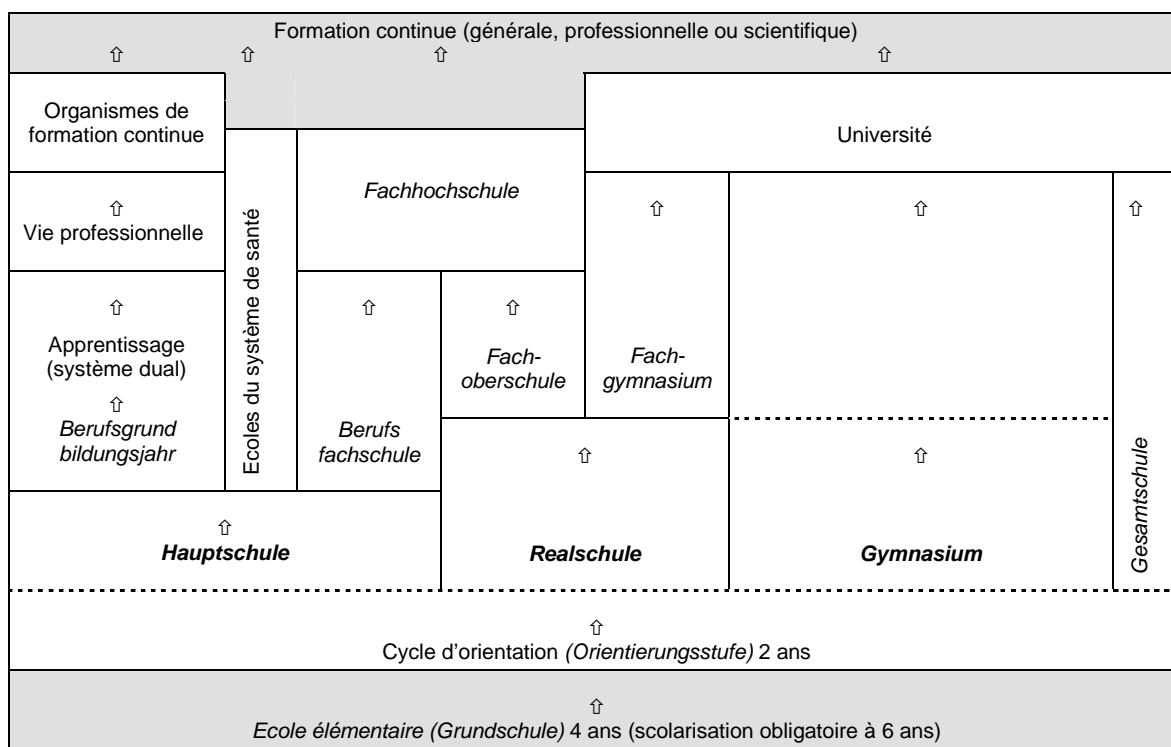
L'approche allemande de la formation se distingue foncièrement de la française en ce sens qu'elle n'est pas construite seulement sur des savoirs fondamentaux théoriques, mais aussi sur l'acquisition d'aptitudes, et ce, dès la scolarité obligatoire. Celle-ci comporte un volet général et un volet professionnel et est destinée à préparer l'intégration professionnelle et civique, notamment via la formation professionnelle dans le cadre du système dual qui constitue la 'voie royale' pour obtenir une qualification professionnelle initiale (voir REA 69/04). Rappelons qu'il s'agit d'une formation dont le pivot est l'entreprise formatrice et qui permet dans l'idéal une socialisation au monde du travail à travers l'apprentissage d'un métier pris comme un ensemble structuré, singulier et largement indivisible de connaissances et de compétences professionnelles, reconnu au niveau national et légitimé collectivement par tous les acteurs socioprofessionnels d'un secteur d'activité. A ce titre, le métier est un puissant élément d'identité individuelle, puisqu'il permet à l'individu des perspectives d'épanouissement en termes de parcours professionnel, de mobilité et de revenus, mais constitue aussi un facteur d'identité collective, puisqu'il assure une forte lisibilité des compétences acquises sur un marché du travail par ailleurs fortement segmenté.

L'architecture du système scolaire est dès lors conçue pour ménager la transition éducation/formation/emploi : les cycles courts de l'enseignement secondaire général constituent une première étape vers une formation professionnelle. La scolarité obligatoire, réglementée par les législations des différents Länder, débute par une période de scolarité obligatoire dans l'enseignement général. Celle-ci comprend la scolarité dans l'école élémentaire (4 ans dans la plupart des Länder) puis une scolarité de 5 ans au minimum dans l'enseignement secondaire général. Cette partie générale de la scolarité dure donc 9 ans pour se terminer à l'âge de 15 ans au plus tôt pour les élèves fréquentant une *Hauptschule*, et à 16 ans pour les élèves ayant fréquenté une *Realschule*. Commence ensuite la partie professionnelle de la scolarité obligatoire ; elle

Des cycles courts menant à la formation professionnelle

de 2 à 3 ans en règle générale et s'effectue dans une école professionnelle à temps partiel (à raison de 1 à 2 jours hebdomadaires) pour ceux qui ont opté pour l'apprentissage dans le cadre du système dual. Par ailleurs, tous les élèves qui, à l'issue de la *Hauptschule* ou de la *Realschule*, commencent une formation professionnelle scolaire à temps plein (et non pas dans le système dual) en vue d'obtenir une qualification non réglementée dans le cadre du système dual, satisfont à la partie professionnelle de l'obligation scolaire dans le cadre de cette scolarité d'une durée de 2 ans en règle générale.

Structure du système allemand d'éducation et de formation



D'après : BMBF. Explications : **Gesamtschule** : établissement d'enseignement général intégrant les trois filières classiques (*Hauptschule*, *Realschule* et *Gymnasium*) dans une sorte de collège unique. Ces établissements existent surtout dans le nord. **Gymnasium** : filière longue menant à l'*Abitur* en 8 ou 9 ans selon les Länder. **Berufsfachschule** : établissement d'enseignement professionnel à temps plein proposant essentiellement des formations professionnelles hors système dual (durée : entre 1 et 3 ans). **Fachgymnasium** : lycée professionnel recrutant après le certificat de fin d'études de la *Realschule* et menant en 3 ans à un baccalauréat général. **Fachoberschule** : établissement d'enseignement secondaire dont le certificat de fin d'études (*Fachabitur*) ouvre droit à l'entrée dans une *Fachhochschule*. **Fachhochschule** : établissement d'enseignement supérieur spécialisé proposant des formations courtes (4 ans) fortement axées sur la pratique dans les domaines du travail social, des sciences de l'ingénieur, de la gestion et de la formation des cadres intermédiaires de la fonction publique allemande du Bund comme des Länder.

Hauptschule : 25 % des diplômés du secondaire général

En moyenne nationale, environ 25 % des diplômés annuels du secondaire général obtiennent le certificat de fin d'études de la *Hauptschule* (soit 246 000 sur 986 000 diplômés/sortants en 2004). Ce pourcentage varie cependant selon les Länder, reflétant les priorités différentes en matière de politique éducative selon les majorités politiques au pouvoir. Il varie également en fonction de la nationalité des élèves, car parmi les 84 000 étrangers (qui résident dans leur grande majorité dans les anciens Länder) sortants de l'enseignement général pour la même année, 40 % sortent avec un certificat de la *Hauptschule*, où ils sont donc largement surreprésentés par rapport aux élèves allemands. Il faut rappeler en effet que la part des élèves fréquentant la *Hauptschule* après l'école élémentaire a fortement chuté en quarante ans : en 1970, la *Hauptschule* regroupait encore 75 % des diplômés de l'enseignement secondaire général.

Déficits de connaissances et ségrégation sociale

Cette désaffection atteste à la fois d'une tendance vers des scolarités générales plus longues (*Realschule*, voire *Gymnasium*), souhaitées dorénavant par la plupart des parents pour leurs enfants, et d'une tendance concomitante qui fait que

la *Hauptschule* finit par attirer de plus en plus les élèves des milieux défavorisés, dont une grande partie issue de l'immigration. Elle affiche des taux de redoublement élevés : 4 % en moyenne nationale, mais pouvant aller jusqu'à 7 % dans certains Länder (alors que, tous établissements d'enseignement général confondus, la moyenne nationale n'est que de 2,8 % en 2005). Cela porte préjudice à sa réputation et renforce dans le même temps la ségrégation sociale du paysage scolaire allemand. C'est dans les *Hauptschulen* que les responsables allemands de l'étude internationale PISA (voir REA 66/04) ont identifié la majorité des élèves les plus faibles – représentant au total presque un quart des jeunes de 15 ans : ils ne maîtrisant pas du tout ou à peine les compétences de base requises en lecture, mathématiques et sciences naturelles pour les élèves de cette tranche d'âge. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'en 2004, 8,3 % des sortants (82 000 élèves, dont une majorité de garçons) du secondaire général n'ont pas obtenu le diplôme de fin d'études de la *Hauptschule*, pourtant déjà considéré comme le diplôme le moins prestigieux de l'enseignement général. Parmi ces sortants sans certificat, les élèves étrangers enregistrent un taux (18 %) deux fois supérieur à celui des non diplômés allemands.

C'est donc parmi les élèves issus des *Hauptschulen* qu'on trouve un nombre élevé de jeunes peinant à trouver une place d'apprentissage, beaucoup d'entreprises les considérant comme « inaptes » à suivre une formation professionnelle (*nicht ausbildungsreif*). Des voix s'élèvent dans les Länder pour demander, à l'instar de ce qui existe déjà dans plusieurs nouveaux Länder, la suppression de la *Hauptschule* comme filière à part, et proposer une fusion avec la *Realschule* afin d'enrayer la stigmatisation sociale croissante qui la frappe. A l'ouest, la Sarre a déjà supprimé la *Hauptschule* ; Hambourg, dont les pouvoirs publics sont particulièrement déçus des résultats obtenus par leurs élèves dans l'étude PISA II (publiée en 2005), s'apprête à suivre son exemple.

Les 420 000 élèves (soit 42 % de tous les sortants en 2004) ayant obtenu le certificat de fin d'études de la *Realschule*, la deuxième filière classique de l'enseignement général, peuvent demander une réduction à deux ans de leur scolarité professionnelle obligatoire s'ils commencent un apprentissage dans le cadre du système dual. En effet, l'enseignement de la *Realschule* étant plus étoffé que celui de la *Hauptschule*, notamment en culture générale, on considère qu'ils peuvent être dispensés d'une partie des enseignements théoriques généraux de la partie professionnelle de leur scolarité obligatoire. Parmi les sortants de cette filière, les élèves étrangers sont en revanche sous-représentés : leur part n'est que de 30 % de tous les diplômés étrangers.

Restent enfin les 230 000 bacheliers (soit environ 25 % des diplômés de l'enseignement secondaire général en 2004) dont la scolarité est de 8 ou 9 ans après l'école élémentaire selon les Länder. Ils peuvent demander une réduction à un an de la partie professionnelle de la scolarité obligatoire s'ils souhaitent commencer un apprentissage dans le cadre du système dual. Avec 10 % de bacheliers sur la totalité des élèves étrangers sortants du secondaire, la sous-représentation des étrangers est très marquée à ce niveau d'études par rapport au taux des bacheliers allemands parmi tous les sortants.

Contrairement à l'approche française, le contrat d'apprentissage allemand ne s'inscrit donc pas dans la logique d'un contrat « aidé » censé faciliter majoritairement l'insertion de ceux qui ont des difficultés dans les filières scolaires (générales ou professionnelles). La forte reconnaissance sociale de l'apprentissage en Allemagne s'explique bien entendu également par les taux élevés d'embauche à l'issue d'une formation en alternance (en 2000, 60% des apprentis à l'ouest et 46% à l'est ont même été embauchés par l'entreprise qui les a formés), ce qui permet globalement une transition de la formation à l'emploi mieux assurée que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE. En 2005, environ 550 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés pour une formation

Nombre de jeunes « inaptes » à suivre un apprentissage dual

Realschule :
42 % des sortants

Abitur :
25 % des diplômés

550 000 contrats d'apprentissage signés en 2005

qui dure en règle générale 3 ans, ce qui représente plus de 600 contrats pour 1000 jeunes des classes d'âge majoritairement concernées (16 à 20 ans).

3 % des apprentis n'ont aucun diplôme

La ventilation selon le diplôme obtenu avant la signature du contrat d'apprentissage fait apparaître qu'un peu moins d'un tiers des apprentis ont un certificat de fin d'études de la *Hauptschule*, 37 % un certificat de fin d'études de la *Realschule* et que 14% sont bacheliers, le restant étant diplômé d'une formation professionnelle scolaire, considérée comme moins valorisante qu'une formation en apprentissage. Il est intéressant de constater que, parmi les nouveaux apprentis, environ 3 % ne disposent même pas du certificat de fin d'études de la *Hauptschule*, ce qui montre que le système dual offre dans une certaine mesure une chance de qualification et d'insertion professionnelles à ceux qui sont les plus démunis en sortant de l'enseignement général. Ils trouvent des places d'apprentissage essentiellement dans les métiers de l'artisanat (alors que la majorité des apprentis est formée dans l'industrie et le commerce).

Deux dispositifs scolaires à leur adresse :...

Parmi ces non-diplômés de la *Hauptschule* qui éprouvent de grandes difficultés à intégrer une formation professionnelle (sous contrat d'apprentissage ou scolaire), nombreux sont ceux qui, avant de commencer leur formation, sont passés par l'un des deux dispositifs existant dans les écoles professionnelles, censés leur permettre une meilleure intégration dans une formation professionnelle reconnue.

... une année préparatoire professionnelle...

Il s'agit d'une part de l'année préparatoire professionnelle (*Berufsvorbereitungsjahr, BVJ*) qui regroupait en 2002/03 près de 80 000 jeunes – surtout des garçons –, dont une majorité n'avait aucun diplôme scolaire en entrant dans le dispositif. Cette *BVJ* constitue en fait une année d'orientation professionnelle avec des enseignements de soutien qui permettent également de rattraper le certificat de fin d'études de la *Hauptschule*, ce qu'un tiers de ceux qui commencent la *BVJ* sans diplôme réussissent à faire. Ils améliorent ainsi sensiblement leurs chances d'être admis dans une formation en apprentissage. Mais au total, le taux de ceux qui sortent du *BVJ* prématurément ou sans avoir obtenu le certificat de fin d'études reste très élevé, avec 43 %.

... ou une année de formation professionnelle de base

Deuxième dispositif : l'année de formation professionnelle de base (*Berufsbildungsjahr, BGJ*), organisée par grandes familles de métiers (électronique, gestion, métallurgie, etc.). Il s'agit d'une formation professionnelle scolaire de base à temps plein. En 2002/03, près de 43 000 jeunes, dont 70 % de garçons, étaient inscrits dans une *BGJ*, dont l'achèvement avec succès donne droit à une réduction d'un an de la durée d'une formation en apprentissage qui s'ensuit. Si le taux d'échec est moins important que pour le premier dispositif, il reste néanmoins élevé avec 32 % en 2004.

Taux d'échec élevés et efficacité critiquée

La philosophie de ces dispositifs organisés sous la responsabilité des autorités scolaires des Länder paraît pourtant séduisante : il s'agit de mieux préparer les jeunes en échec scolaire et souvent en grande difficulté à entamer une formation professionnelle reconnue, sans vouloir les 'enfermer' dans des filières institutionnalisées parallèles qui risquent de se révéler sans débouchés sur le marché du travail. Compte tenu des taux d'échec élevés, l'efficacité toute relative de ces dispositifs scolaires est sévèrement critiquée et considérée comme une preuve supplémentaire des insuffisances du système scolaire allemand, amplement démontrées par les études comparatives internationales récentes.

Aujourd'hui, l'âge effectif d'entrée en apprentissage est de... 19 ans

Du fait de la tendance à l'allongement de la scolarité dans l'enseignement secondaire et de l'existence des dispositifs d'aide à l'intégration dans une formation pour les jeunes en difficulté, l'âge moyen des apprentis est aujourd'hui légèrement supérieur à 19 ans alors qu'il était encore de 17 ans en 1970. La moyenne d'âge pour une entrée en formation est également de 19 ans ; seuls 17,5 % de tous les apprentis ont entre 15 et 16 ans, et 4,4 % ont 24 ans et plus. Il n'y a en effet pas de limite d'âge pour une entrée en apprentissage ; et un abaissement de l'âge minimum d'entrée en apprentissage (il est de 15 ans) pour les jeunes en difficulté n'est pas à l'étude. Rappelons également que le

taux de rupture de contrat semble se stabiliser, même s'il reste élevé (un apprenti sur 4, tous secteurs d'activités confondus). Dans la plupart des cas, il ne s'agit cependant pas d'un abandon définitif, car un jeune sur deux continue son apprentissage dans une autre entreprise, voire dans un autre métier.

Les bacheliers, quant à eux, constituent une catégorie de sortants relativement privilégiée en raison du choix plus large d'options qui s'offrent à eux, soit pour faire des études supérieures, soit pour commencer une formation professionnelle (scolaire ou en apprentissage). Les bacheliers sont en fait plus nombreux que le chiffre précité de sortants de l'enseignement général, car il est possible également de passer un baccalauréat général dans l'enseignement professionnel (par exemple dans un *Fachgymnasium*) ou de passer un baccalauréat spécialisé (*Fachabitur*). Ce dernier peut être préparé dans une *Fachoberschule*, et il ouvre accès à l'entrée dans une Ecole supérieure technique spécialisée : la *Fachhochschule*, qui constitue, à côté de l'université, le deuxième type d'établissement d'enseignement supérieur allemand. Avec 37 000 bacheliers généraux ayant décroché leur diplôme dans un établissement d'enseignement professionnel, plus 112 000 bacheliers spécialisés, le nombre total de bacheliers pour 2004 est donc de 387 000, soit 40 % de la classe d'âge. Si l'augmentation est considérable par rapport à 1970, lorsqu'on comptait 10 % de bacheliers, l'Allemagne est pourtant loin du taux actuel des bacheliers en France comme de la moyenne des taux des pays de l'OCDE. En effet, en 2003, 'seuls' 37% de tous les jeunes entre 19 et 24 ans ont commencé des études supérieures (universités et *Fachhochschulen* confondues). Ce taux relativement bas par rapport à d'autres pays de l'OCDE doit cependant être relativisé, car une part importante d'apprentis du système dual accède à des qualifications de niveau technique supérieur sans en avoir formellement le titre, étant donné que le système allemand des qualifications ne connaît pas de sortie au niveau bac+2.

Bacheliers :
40 % de la classe d'âge

La formation en apprentissage constitue pour une partie des bacheliers (86 000 en 2004) une alternative attractive par rapport à des études supérieures toujours relativement longues, surtout à l'université : entre 5 et 6 ans pour décrocher un premier diplôme universitaire allemand traditionnel, contre 4 ans dans une *Fachhochschule* (on notera que seuls 8 % des étudiants sont inscrits dans les nouvelles filières de Bachelor et Master). Or, avec 1,98 million d'inscrits en 2005/06, les établissements d'enseignement supérieur allemands connaissent d'énormes problèmes de fonctionnement entraînant des réformes tous azimuts (voir *REA 66/04*) tant au niveau de l'organisation des filières qu'à celui du financement des établissements ou de l'admission des étudiants.

86 000 bacheliers
en apprentissage

Toujours est-il que, pour une partie des étudiants inscrits, l'enseignement supérieur constitue une phase de (ré-)orientation professionnelle plus ou moins subie comme le montrent les taux d'abandon élevés dans certaines disciplines. Ceci fait dire à certains spécialistes que le nombre d'inscrits dans le supérieur permet de masquer la réalité du chômage d'une partie des jeunes de moins de 25 ans. En effet, 27 % des étudiants inscrits en Allemagne abandonnent leurs études sans avoir décroché le moindre diplôme de fin d'études, et ce après une durée d'études moyenne d'environ 7,6 ans – en augmentation constante depuis 1995. Ce sont 70 000 étudiants qui arrivent sans diplôme sur le marché du travail tous les ans, avec des taux d'abandon particulièrement élevés pour les étudiants en langues étrangères, en sciences sociales, mais également en informatique et en construction mécanique.

27 % des étudiants quittent
leurs études sans diplôme

Les pouvoirs publics allemands ne prévoient cependant aucun programme d'aide spécifique pour assurer une (meilleure) insertion professionnelle des étudiants – avec ou sans diplôme universitaire –, car dans l'ensemble, l'intégration sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement supérieur se passe toujours relativement bien par rapport à celle d'autres catégories de qualifiés. Avec 4 % (3,5 à l'ouest et 6,5 % à l'est) de taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur, toutes classes d'âge confondues, celui-ci se situe

Jeunes diplômés du supérieur : un
taux de chômage de 5 % seulement

largement en dessous du taux général pour tous les actifs (11,2 % pour 2004) ; et ce, de façon constante depuis les années 1990. Et même les étudiants ayant abandonné leurs études ne semblent pas forcément condamnés au chômage, car il s'agit souvent d'étudiants ayant déjà travaillé à temps partiel parallèlement à leurs études, et pour lesquels l'abandon de l'université ne signifie que la reconversion officialisée dans une activité professionnelle à temps plein. D'autre part, certaines entreprises recherchent ces étudiants pour leur savoir et compétences méthodologiques acquis et leur proposent des formations en interne sur mesure, d'autant plus qu'ils coûtent moins cher qu'un étudiant diplômé. La part des diplômés universitaires dans la population active a continué de croître pour atteindre 15,5 % en 2003, soit presque 6 millions de personnes. Si l'insertion des jeunes diplômés (moins de 35 ans) varie selon les disciplines étudiées, leur taux de chômage (5%) est cependant plus élevé que celui des diplômés du supérieur tous âges confondus.

Le chômage des jeunes concerne les peu et les moins qualifiés

Les quelque 530 000 jeunes de moins de 25 ans au chômage (113 000 pour les moins de 20 ans) comptabilisés fin 2005 par l'Agence fédérale pour l'emploi se retrouvent donc avant tout parmi les catégories moins, peu ou pas du tout qualifiées. En effet, le taux de chômage de l'ensemble des actifs (tous âges confondus) disposant d'une qualification professionnelle achevée (apprentissage ou formation professionnelle scolaire) était de 7,3 % à l'ouest et de 19,4 % à l'est à la fin 2004. En revanche, pour les peu ou pas qualifiés, c'est-à-dire les actifs (tous âges confondus) ne disposant pas d'une formation professionnelle achevée, le taux de chômage s'élevait à 22 % à l'ouest et à 51% à l'est. Or, pour 2003, on estime à environ 1,36 million le nombre de jeunes de 20 à 29 ans qui ne disposent pas d'une qualification achevée, soit environ 14 % de la population résidentielle de cette classe d'âge ; les jeunes étrangers représentent 37 % de ces non-qualifiés (500 000 personnes).

Ceux-ci bénéficient de mesures spécifiques d'insertion

C'est donc sur ces jeunes que se concentrent les efforts des pouvoirs publics et des acteurs du terrain (entreprises, collectivités locales, partenaires sociaux, etc.) qui leur proposent des mesures en faveur de leur insertion professionnelle. Parmi celles-ci, on peut distinguer en gros deux catégories partageant la même logique : elles tentent toutes deux de réhabiliter et de renforcer les principes fondateurs du système sans vouloir passer par une révolution systémique du cadre institutionnel établi, et ce avec l'accord des partenaires sociaux.

Mesures agissant sur la quantité et la qualité de l'offre de formation

Dans la première catégorie, on dénombre les mesures qui agissent sur la quantité et la qualité de l'offre de formation. Elles visent d'une part à assurer un nombre suffisant de places d'apprentissage dans les entreprises face à une demande des jeunes qui ne faiblit pas et, d'autre part, elles cherchent à moderniser les contenus de formation, les modalités de mise en œuvre et de certification afin de garantir la qualité et l'attractivité de la formation professionnelle duale dans un environnement économique en forte mutation (voir REA 69/04). L'une des mesures-phare agissant sur l'offre quantitative de formation a été sans doute le pacte signé en juin 2004 entre le gouvernement Schröder et les partenaires sociaux. Les employeurs s'étaient engagés à créer pendant 3 ans 30 000 nouvelles places d'apprentissage par an ainsi que 25 000 places de stages de pré-qualification. En contrepartie, le gouvernement renonçait à l'introduction d'une taxe d'apprentissage, réclamée par les syndicats afin d'instaurer un système de péréquation financière entre les entreprises formatrices (une sur 4) et la grande masse des entreprises qui ne forment pas d'apprentis (voir REA 68/04). Le nouveau gouvernement semble vouloir poursuivre ce pacte, car les responsables politiques des deux grands partis, de même que les employeurs, insistent sur l'effort fait par les entreprises jusqu'à fin 2005 (63 400 places d'apprentissage et 42 000 stages de préqualification créés depuis 2004). Les syndicats se montrent toutefois plus sceptiques et critiquent la suppression concomitante de nombreuses places d'apprentissage en 2005, d'où un manque de 11 000 places en janvier 2006. A noter également une initiative encore assez rare dans le dialogue social allemand : dans le secteur de la chimie, le syndicat

IG BCE a réussi à faire inscrire une augmentation du nombre des places d'apprentissage parmi les objectifs de la convention collective récemment signée.

La deuxième catégorie de mesures vise à agir sur la demande, à savoir les jeunes qui, suite à un échec scolaire notamment, ont des difficultés à entamer une formation professionnelle reconnue ou qui peinent à s'insérer dans un emploi stable, même avec une formation professionnelle achevée. Outre les dispositifs scolaires déjà évoqués qui agissent en amont d'une formation professionnelle (scolaire ou en alternance), une part importante dans les efforts entrepris en faveur des jeunes en difficultés revient à l'Agence fédérale pour l'emploi (*Bundesagentur für Arbeit, BA*) dans le cadre de la politique en faveur de l'emploi. De par la loi (Code social *SGB*, chapitre III, §§ 235 et 240-247), la *BA* est tenue d'aider les jeunes ayant des déficits scolaires et/ou rencontrant des problèmes dans l'intégration, la poursuite et la réussite d'une formation professionnelle, ainsi que dans l'insertion professionnelle ou dans la stabilisation dans un emploi à la suite d'une formation professionnelle financée sur fonds publics, c'est-à-dire, contrairement au cas général, non financée par l'entreprise (*außerbetriebliche Ausbildung*).

Mesures agissant sur la demande

Il s'agit en gros de trois types de mesures, individualisées et visant à surmonter des problèmes spécifiques rencontrés par les jeunes à la recherche d'une formation ou d'un emploi une fois la formation terminée :

3 types de mesures individualisées

- les mesures d'accompagnement d'une formation en apprentissage (*ausbildungsbegleitende Hilfen*) sous forme d'enseignements de soutien et d'un accompagnement psycho-pédagogique (76 000 jeunes en 2003) ;
- une formation professionnelle financée sur fonds publics (en entreprise et/ou dans un organisme de formation) avec accompagnement psycho-pédagogique (33 000) ;
- la poursuite de l'accompagnement psycho-pédagogique après la fin ou la rupture d'une formation professionnelle (3 800).

De façon générale, le nombre des moins de 25 ans bénéficiant de mesures en vertu du *SGB III* a fortement augmenté, passant de 600 000 à 1,6 million entre 1999 et 2004. Mais il s'agit pour l'essentiel d'actions de conseil et de diagnostic (*profiling*) ponctuels ou de courte durée qui font désormais partie de l'offre de services de la *BA* à l'égard des jeunes en général. Quant aux chômeurs parmi ceux-ci, il faut rappeler que seul un jeune sur quatre est en quête d'emploi pendant plus de six mois et dès lors considéré comme un chômeur de longue durée (pour les moins qualifiés, le nombre est bien entendu plus important).

Seul un jeune sur 4 est au chômage plus de six mois

La hausse du nombre des jeunes ainsi 'aidés' s'explique également par la restructuration générale des activités de la *BA* suite aux réformes Hartz, dont l'un des objectifs était de rendre visible le chômage 'caché' en sortant du périmètre de l'aide sociale tous les chômeurs qui pouvaient y prétendre précédemment et qui bénéficieront désormais du nouvel *Arbeitslosengeld II* (voir *REA 68/04*). Or une grande partie des bénéficiaires de l'aide sociale parmi les jeunes de moins de 25 ans apparaît dorénavant dans les statistiques du chômage. Entre fin 2004 et début 2005, suite à l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV, on assiste à une forte hausse du nombre de jeunes au chômage (+122 000) ; depuis février 2005, on constate une diminution régulière de leur nombre. Dans la campagne électorale de l'été 2005, le gouvernement Schröder mettait cette baisse à son crédit, car dans le cadre de la réforme Hartz IV, les pouvoirs publics s'étaient engagés à trouver une formation, un emploi à temps plein ou un emploi complémentaire pour chaque jeune actif en difficulté afin qu'aucun jeune ne soit inactif pendant plus de trois mois. Le nombre des jeunes bénéficiaires des mesures de la *BA* dépasse ainsi de loin le nombre des chômeurs de moins de 25 ans – au sens étroit, c'est-à-dire s'appliquant à ceux qui sont aptes à travailler, dûment inscrits à l'agence pour l'emploi et qui cherchent activement un emploi (ce qui n'était pas le cas de tous les bénéficiaires de l'aide sociale).

Le nombre des jeunes aidés est supérieur à celui des jeunes au chômage

La totalité des mesures en faveur des jeunes en quête d'une qualification ou d'un emploi mobilise cependant d'importantes ressources. En 2004, la *BA* a

4 milliards € d'aides pour les moins de 25 ans

dépensé environ 4 milliards € pour les jeunes de moins de 25 ans. Parmi ces dépenses figurent également les aides financières versées aux employeurs qui embauchent un jeune ayant achevé sa formation professionnelle mais ne trouvant pas d'emploi. Cette disposition avait été créée en 1999 dans le cadre du programme JUMP « 100 000 jobs pour des jeunes » adopté par le gouvernement Schröder à la suite du « Pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité » signé avec les partenaires sociaux. Au titre de ce programme, les agences locales pour l'emploi pouvaient verser des aides variant entre 40 et 60 % des coûts salariaux pendant un ou deux ans à un employeur qui embauchait un jeune qualifié au chômage depuis plus de 3 mois. Cette disposition a été reprise dans la loi Hartz IV de 2004. Au total, ces aides directes à l'emploi ne se trouvent cependant pas au cœur du dispositif d'aide mis au point en Allemagne. Celui-ci reste axé sur l'aide à la qualification.

SI LA TRANSITION DE LA FORMATION À L'EMPLOI se passe de façon satisfaisante pour une grande partie des jeunes Allemands, une forte minorité apparemment incompressible, cumulant des handicaps scolaires et sociaux, rencontre d'importantes difficultés dans la constitution d'un parcours de qualification et d'insertion professionnelle. Ces difficultés renvoient très largement aux insuffisances structurelles du système éducatif allemand, dont le caractère ségrégationniste et, pour partie au moins, inefficace dans les résultats obtenus pour permettre à tous les jeunes de bénéficier d'une éducation et formation de qualité, a été démontré très largement par les études comparatives internationales.

Les différents dispositifs de la formation professionnelle se sont efforcés de 'rattraper' les lacunes de l'enseignement général au prix d'une forte mobilisation de moyens humains et financiers tout en essayant de préserver les performances d'un système de formation professionnelle centré sur la proximité avec le monde du travail. Les résultats n'en restent pas moins mitigés, même si les pouvoirs publics cherchent la coopération active des acteurs de terrain (partenaires sociaux, collectivités locales, tissu associatif) dans la mise au point des dispositifs d'aide pour les jeunes en difficultés.

A l'avenir, les efforts de modernisation vont devoir porter encore davantage sur l'adaptation et l'amélioration du système scolaire (général) en amont de la transition vers l'emploi afin de permettre d'intervenir le plus tôt possible contre l'échec scolaire et la précarisation sociale et professionnelle qui s'ensuit. Il s'agit là d'un enjeu stratégique pour l'Allemagne compte tenu de la charge importante que représentent les jeunes en difficulté pour la société et l'économie. Il ne s'agit pas seulement des moyens financiers conséquents que les pouvoirs publics et les entreprises doivent engager pour rattraper les insuffisances du système scolaire, alors que les entreprises consacrent déjà des efforts importants à la formation initiale, et qu'elles sont par ailleurs exposées à une forte concurrence internationale, que la situation des finances publiques reste extrêmement tendue et que l'évolution démographique provoque déjà ou provoquera dans un proche avenir des pénuries de main d'œuvre qualifiée. C'est plus encore les menaces que font peser la marginalisation continue d'une forte minorité de jeunes sur la cohésion sociale de la société allemande qui exigent de remédier à un tel gaspillage du capital humain.

Indications bibliographiques :

- « Akademiker-Arbeitsmarkt. Eher auf der Sonnenseite » , *iwd* 28/2005
- *Amtliche Nachrichten der Bundesagentur für Arbeit*, n°12/2005
- **BMBF** : *Berufsbildungsbericht 2005*, Bonn/ Berlin, 2005 (www.bmbf.de)
- **KLEIN H. E.**, « Direkte Kosten mangelnder Ausbildungsreife in Deutschland » , *IW-Trends* 4/2005
- **KLEMM K.**, « Zukünftige Anforderungen an Schule und Ausbildung » , in: *Reformziel Bildungsgesellschaft*, Perspektiven des Demokratischen Sozialismus, n°1/ 2005
- **ZETTELMEIER W.**, « La formation professionnelle à l'épreuve de la flexibilité » , in **BOURGOIS I.** (dir), *Le modèle social allemand en mutation*, CIRAC, 2005.